

**Collectivités, entreprises,
bailleurs, établissements
socio-hospitaliers...**

La Communauté Urbaine
d'Alençon vous accompagne
dans **vos projets d'**

ÉNERGIE RENOUVELABLE



Service Développement Durable
Communauté Urbaine d'Alençon
02 33 32 40 26

Vous avez un **projet d'énergie renouvelable thermique**, la Communauté Urbaine d'Alençon et l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) peuvent vous accompagner.

Qui peut bénéficier de cet accompagnement ?

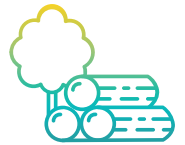
Les **collectivités**, les **entreprises** (industries, services, commerces, exploitations agricoles), les **bailleurs**, les **associations**, les **établissements socio-hospitaliers**...

Attention, les particuliers ne sont pas éligibles à cette aide ; ils peuvent toutefois être accompagnés par la CUA dans leurs démarches via d'autres dispositifs.

Quels sont les projets éligibles ?

- La production de chaleur et/ou de froid et/ou d'eau chaude sanitaire à partir des filières suivantes :
 - le **solaire thermique** ;
 - le **bois-énergie** ;
 - la **géothermie**, par la mise en place d'une pompe à chaleur
- La récupération de chaleur fatale (chaleur résiduelle issue d'un procédé industriel ou technique) au cas par cas
- La création ou l'extension de réseau de chaleur associée à ces énergies renouvelables

Les installations d'énergies renouvelables destinées à produire de l'électricité de type panneaux solaires photovoltaïques, éoliennes... ne sont pas éligibles.



Pourquoi réaliser un projet d'énergie renouvelable thermique ?

La réalisation d'un projet de production d'énergie renouvelable thermique entraîne plusieurs bénéfices : la réduction de son impact environnemental, en réduisant l'utilisation d'énergies fossiles, la réalisation d'économies financières sur son budget de fonctionnement lié aux dépenses énergétiques, ainsi que le développement et la valorisation des filières économiques et emplois locaux.

Vous avez un projet d'énergie renouvelable thermique ?

N'hésitez pas à répondre au questionnaire en ligne :
<https://forms.gle/aVWKvHosAhR7vAQU9> (ou via le QR-Code)



Plus d'informations : **Service Développement Durable**
02 33 32 40 26